



HAL
open science

L'Aspirine en France: un affrontement franco-allemand

Andre Frogerais

► **To cite this version:**

Andre Frogerais. L'Aspirine en France: un affrontement franco-allemand. L'Aspirine en France, un affrontement franco-allemand, Sep 2012, Lyon, France. hal-00848459v2

HAL Id: hal-00848459

<https://hal.science/hal-00848459v2>

Submitted on 7 Jan 2014 (v2), last revised 13 Mar 2020 (v6)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Aspirine en France : un affrontement franco-allemand

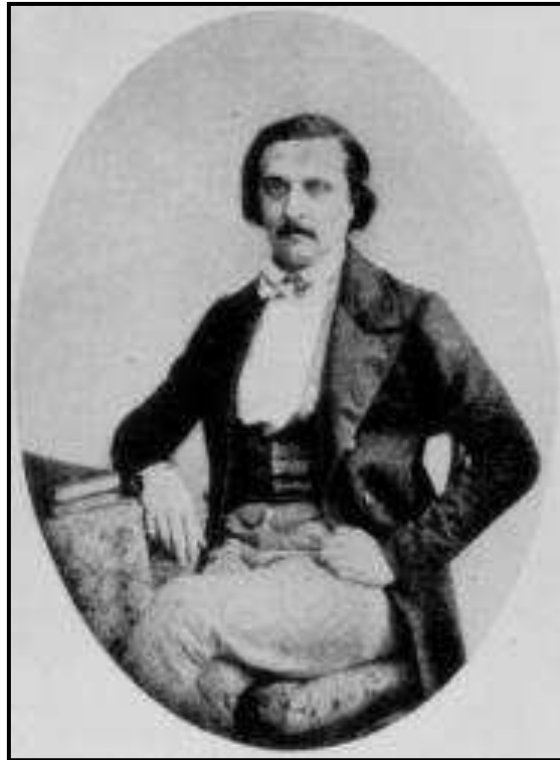


André Frogerais

andrefro47@yahoo.fr

17/12/2013

En 1853, le pharmacien français Charles-Frédéric Gerhard (1) qui était professeur de chimie à la Faculté des sciences de Montpellier va réaliser l'acétylisation de l'acide salicylique en traitant le salicylate de soude par le chlorure d'acétyle : il pensait avoir obtenu un anhydride acéto-salicylique alors qu'il venait de préparer de l'acide acétylsalicylique « *sans le savoir et sans le vouloir* » (2).



Charles-Frédéric Gerhard (1816-1856)

En 1855, Gerhard devient professeur à l'École supérieure de pharmacie de Strasbourg, il décède l'année suivante à l'âge de 40 ans sans avoir imaginé les propriétés thérapeutiques de l'acide acétylsalicylique.

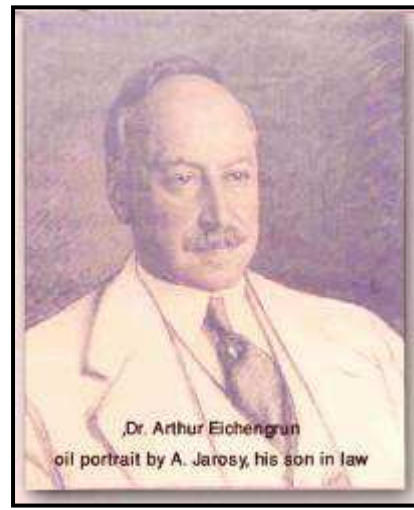
En 1877, Pierre Leroux (1795-1870) pharmacien à Vitry Le François, isole le salicylate de soude et Germain Sée en démontre l'intérêt dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu.

Le salicylate de soude est mal toléré par l'estomac, ce qui conduit la société allemande Bayer à rechercher un produit ayant des propriétés analogues mais dépourvu de réactions secondaires. L'entreprise a été fondée par Friedrich Bayer (1825-1890) en 1848, c'est à l'origine une société chimique spécialisée dans la production de colorants synthétiques.

A partir de 1894, la société dirigée par Carl Duisberg décide de se tourner vers l'Industrie pharmaceutique, les responsables du service de recherche Arthur Eichengrün et Heinrich Dresser sont chargés de développer de nouveaux médicaments (3).



Félix Hoffmann (1868-1946)



Arthur Eichengrün (1867-1949)

Arthur Eichengrün étudie les propriétés de l'acide acétylsalicylique synthétisé par Gerhardt mais il lui faut au préalable disposer de la matière première car le mode opératoire de Gerhart était expérimental (4).

Il charge son collaborateur, le pharmacien Félix Hoffmann de mettre au point un procédé industriel, le 10 août 1897 Hoffmann obtient un produit pur, stable, utilisable pour un usage thérapeutique et bon marché.



Le laboratoire de recherche Bayer (Elberfeld- 1897) (Dreser est le second à droite)

Henrich Dreser (5) et K. Wihthower vont en faire l'étude toxicologique, pharmacologique et clinique. Après quelques hésitations, ils réalisent l'ampleur de la découverte et obtiennent un médicament antirhumatismal bien toléré (6).

La législation allemande n'accordait de brevet pour les médicaments qu'en ce qui concerne les procédés de fabrication, de toute façon la molécule avait été découverte auparavant par Gerhardt (7). L'Office impériale des brevets de Berlin refuse de le délivrer considérant que le procédé de fabrication n'était pas une innovation.

Ils n'obtiendront qu'aux Etats Unis un brevet d'invention le 27 février 1900 au nom de Félix Hoffmann.

Bayer dépose la marque *Aspirin* en Allemagne sous le numéro 36 433 le 1^{er} février 1899, ainsi que dans tous les pays industrialisés dont la France le 7 avril 1899 sous le numéro 654. L'*Aspirine* est commercialisé dès 1899 sous forme de granulés puis l'année suivante sous forme de comprimés, le succès est mondial.



Aspirine granulée 1899



Aspirine comprimés 1912

En 1901, Hoffmann devient directeur commercial de Bayer (8), l'histoire ne conservera que son nom comme inventeur de l'*Aspirine* malgré les revendications d' Eichengrün (9).

En France le produit est importé par l'agent des laboratoires Bayer, les laboratoires Vicario, 17 boulevard Hausmann à Paris.



Vicario va obtenir le droit de commercialiser en parallèle l'acide acétylsalicylique sous la marque *Aspirine Vicario*, Bayer venait d'inventer le co-marketing.

L'*Aspirine Bayer* est vendue en France sous forme de granulés, comprimés et spécialement pour le marché français sous forme de cachets.



A partir de 1910, Bayer va créer sa propre filiale française, le Laboratoire des Produits Bayer, 52 rue Sedaine à Paris sous la direction du pharmacien français Marcel Savé, Vicario continuant à produire sous licence certaines spécialités comme l'Aspirine et l'Héroïne .

Laboratoire des Produits Bayer			
TÉLÉPHONE 908-51	52, Rue Sedaine — PARIS (XI ^e)	TÉLÉPHONE 908-51	
Marcel SAVÉ, Pharmacien de 1^{re} classe			
Spécialités réglementées (Ticketistes). — Vente obligatoire aux Prix marqués			
PRIX ET CONDITIONS DE VENTE			
DÉSIGNATION DES SPÉCIALITÉS	PRIX AU PUBLIC	TICKET-PRIME DE	
	fr. c.		
Aspirine Bayer granulée..... Le flacon.	3 50		20 %
Cachets Aspirine Bayer..... La boîte de 10 à 0 gr. 25.	1 »		30 %
— — — — — 10 à 0 gr. 50.	1 50		
— — — — — 20 à 0 gr. 50.	3 »		
— — — — — en vrac... 50 à 0 gr. 50.	10 »		50 %
— — — — — 100 à 0 gr. 50.	20 »		
— Citarine Bayer..... 10 à 1 gr.....	2 50		30 %
— Helmitol Bayer..... 10 à 1 gr.....	2 50		
— Bayer Sabromine..... 10 à 0 gr. 50.	2 »		
— Bayer Saïodine..... 10 à 0 gr. 50.	3 »		
— Salophène Bayer..... 10 à 0 gr. 50.	2 50		
— Sulfonal Bayer..... 10 à 0 gr. 50.	1 50		
— Trional Bayer..... 10 à 0 gr. 25.	1 50		
— — — — — 10 à 0 gr. 50.	2 50		
— Bayer Véronal..... 10 à 0 gr. 25.	2 50		
— — — — — 10 à 0 gr. 50.	4 50		
Comprimés Agurine Bayer..... Le tube de 10 à 0 gr. 50.	3 »		25 %
— Aristochine Bayer..... 20 à 0 gr. 25.	3 »		
— — — — — 10 à 0 gr. 50.	3 »		
— Aspirine Bayer..... 20 à 0 gr. 50.	1 50		
— Citarine Bayer..... 10 à 2 gr.....	3 »		
— Helmitol Bayer..... 20 à 0 gr. 50.	2 50		
— Héroïne Bayer (chl.)... 60 à 0 gr. 0025.	2 50		
— — — — — 60 à 0 gr. 005.	3 »		
— Iodothyryne Bayer.... 30 à 0 gr. 25.	5 »		
— Marétine Bayer..... 20 à 0 gr. 10.	2 »		
— Bayer Sabromine..... 20 à 0 gr. 50.	2 50		
— Bayer Saïodine..... 20 à 0 gr. 50.	3 »		
— Salophène Bayer..... 20 à 0 gr. 50.	3 »		

En 1902, la Société Chimique des Usines du Rhône (SCUR) acquiert les droits d'exploitation du procédé de fabrication de l'acide acétylsalicylique de Bayer et commercialise son produit sous la marque *Rhodine* (dépôt de marque N° 5 099 du 18 septembre 1902).



Seul Bayer et son représentant Vicario utilisent la marque *Aspirine*, les autres fabricants vendent leur produit sous un nom de fantaisie comme *Rhodine* ou sous la DCI suivie de leur raison sociale comme *l'Acide Acétylsalicylique Heyden*.

En aout 1914, éclate la Première Guerre Mondiale, l'Allemagne et la France sont en guerre. Il est communément admis que Bayer va perdre la propriété de la marque *Aspirine* à la suite du traité de Versailles de 1919, comme l'écrit le Doyen Georges Dillemann « *c'est une erreur totale* ».

D'une part, il n'y a aucun article ni dans le traité de Versailles ni dans les annexes des réparations économiques concernant la marque *Aspirine*, d'autre part, après la guerre elle restera la propriété de Bayer en Belgique, Italie et Portugal, puissance victorieuse et donc bénéficiaire du traité.

LISTE

par Cours d'Appel et par Arrondissements judiciaires des EXTRAITS DES ORDONNANCES DE MISE SOUS SÉQUESTRE RENDUES JUSQU'AU 15 MARS 1915, à l'égard des Établissements commerciaux, industriels et agricoles appartenant à des Allemands, Autrichiens ou Hongrois. (Application du décret du 27 septembre 1914).

26 février 1915. LABORATOIRE BAYER, 52, rue Sedaine, dépendant de la société anonyme des ÉTABLISSEMENTS FRED BAYER et Co, 5, cité Paradis, à Paris. Produits pharmaceutiques. Ad. séq. M. Catté, administrateur de sociétés.

En France, le 27 septembre 1914, le gouvernement Delcassé replié à Bordeaux publie un décret qui interdit tout commerce avec l'ennemi, leurs biens sont mis sous séquestres.

En conséquence les biens de Bayer sont placés sous séquestre dont le laboratoire le 15 mars 1915 (10). Se référant au précédent de la marque *Pyramidon* (11),

il est décidé que la dénomination *Aspirine* constitue une abréviation du nom scientifique et est un nom générique qui appartient au domaine public, ce qui permet à la SCUR de déposer le 14 janvier 1915 sous le numéro 159 602 la marque *Aspirine Usines du Rhône*.



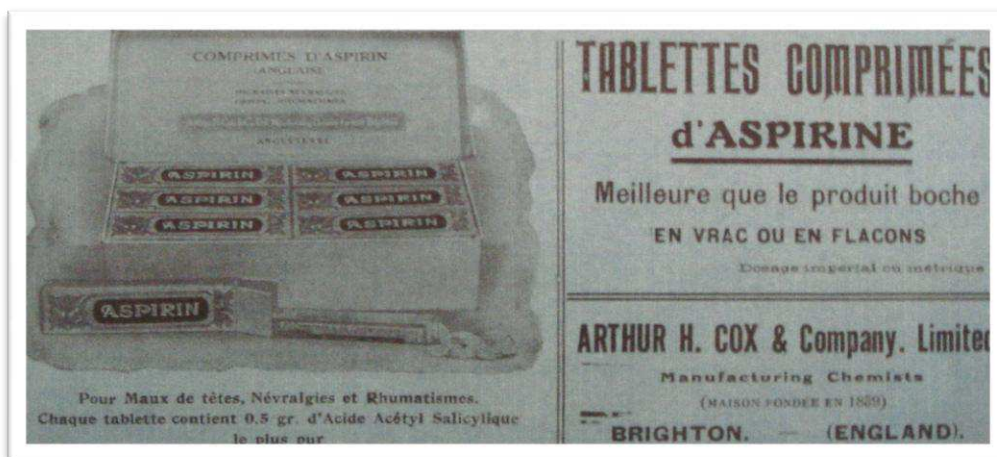
Profitant de l'absence des produits allemands, la SCUR obtient de l'Office des Produits Chimiques et Pharmaceutiques, organisme crée en 1915, le monopole de la fabrication de l'acide acétylsalicylique jusqu'en 1919. La production d'Aspirine de la SCUR passe de 3 554 kg en 1908 à 33 118 kg en 1914, et plus de 60 000 kilos en 1918

Ce monopole de guerre va lui rapporter de gros bénéfices, cette situation va faire l'objet de nombreuses critiques (12).

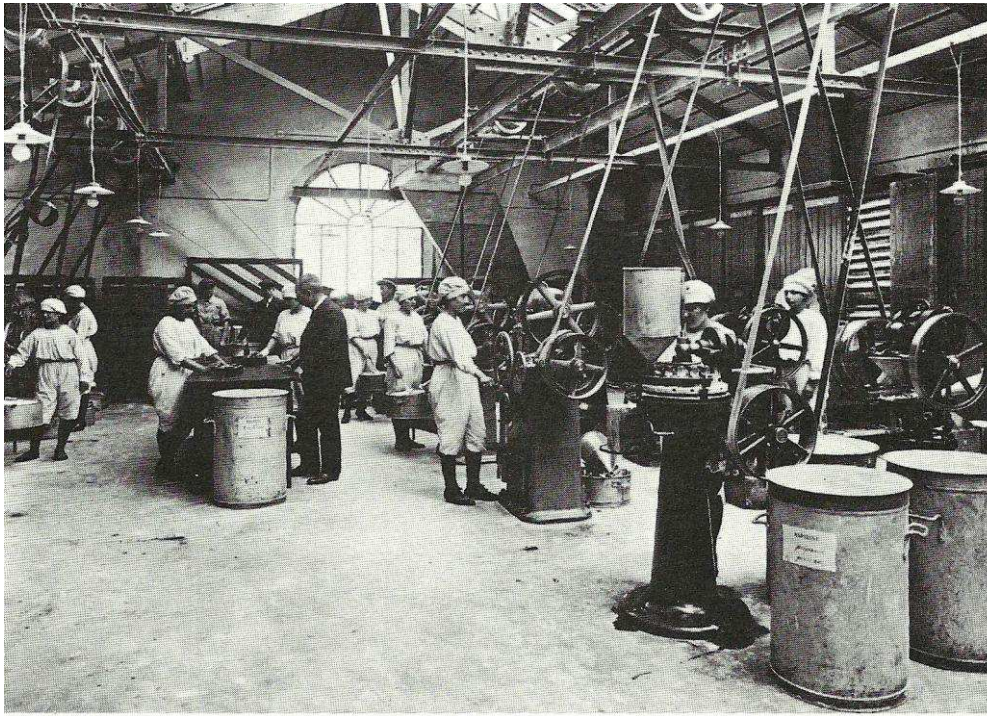
Entre Septembre 1914 et Octobre 1915 plus de 40 marques d'Aspirine sont déposées en France dont l'Aspirine Bayard fabriqué par les laboratoires du même nom qui ne peuvent s'empêcher de la présenter dans leur publicité comme « sans peur et sans reproche », l'Aspirine Désallié, L'Aspirine La Française, L'Aspirine de France... dont certaines de mauvaises qualités (13).



Ne plus consommer d'Aspirine Bayer est un acte patriotique.

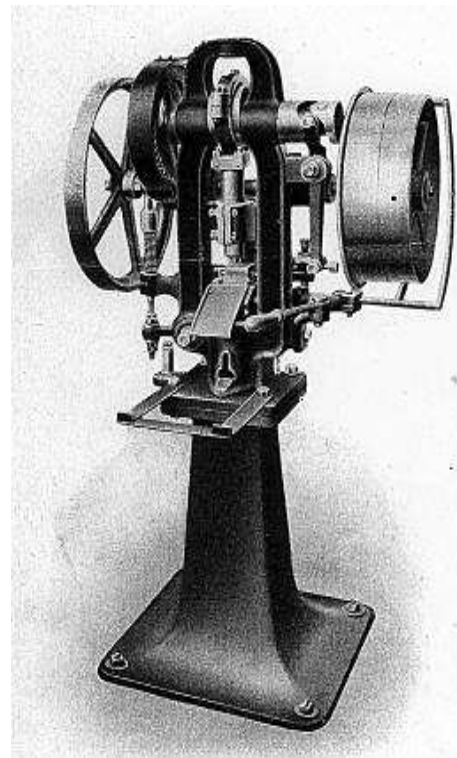
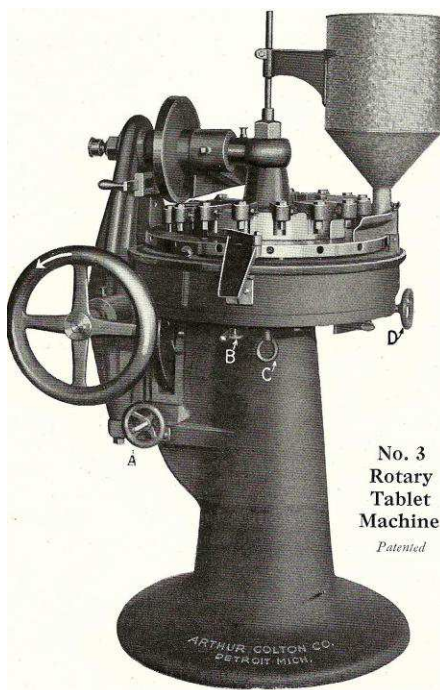


Publicité parue dans la Revue des Produits Chimiques (1917)



L'atelier de fabrication de l'Aspirine à l'usine SCUR de Saint Fons (1920)

On aperçoit une machine à comprimer rotative américaine Colton (20.000 comprimés /heure) et en arrière plan trois machines à comprimer alternative Frogerais N°0 (6.000 comprimés/heure), l'atelier produit 400 000 comprimés par jour (14).



En 1917, l'Aspirine est inscrite dans le Formulaire militaire du service de santé.



Bayer n'accepte pas cette situation, dès 1915 en Espagne, il met en garde les consommateurs contre les contre façons françaises.

AVISO AL CUERPO FARMACÉUTICO ESPAÑOL

—•••••—

Aprovechando la anormalidad reinante con motivo de la guerra europea, inténtase introducir en España unos productos franceses con el nombre de **ASPIRINA**. Proceder tan poco serio y engaño tan evidente, nos obliga á poner en conocimiento de la ilustrada clase farmacéutica española, que la casa Bayer de Alemania no ha autorizado á nadie para que pueda usar, para ningún producto, la palabra **ASPIRINA** que le pertenece de un modo exclusivo por tenerla debidamente registrada en todos los países.

Mientras se estudia el medio de evitar, con arreglo á la Ley, la usurpación de nuestra propiedad é invento, damos la voz de alerta para que no sea sorprendida la buena fe de los compradores, sabido como es que

Todos los productos con que, hasta la fecha, se ha tratado de sustituir á la ASPIRINA BAYER tienen una diferente composición faltándoles particularidades muy precisas.

Seguros de la buena acogida que ha de merecer este aviso, nos complacemos, una vez más, en manifestar nuestro sincero agradecimiento.

FEDERICO BAYER Y C.º

La farmacia Espanola (1915)

Avec le retour de la paix, Bayer aurait pu être rétabli dans ses droits mais dans le cadre des réparations prévues par les articles 297 et 306 du traité de Versailles ses biens qui étaient sous séquestre depuis le début du conflit vont être liquidés par adjudication le 2 mai 1923 en fonction de l'article 4 du décret du 23 octobre 1919 (Avis paru au Journal officiel le 29 avril 1922). La marque *Aspirine* étant considérée comme un générique n'est pas concernée. Les biens mit en vente sont rachetés par Bayer.

LIQUIDATION DE BIENS ALLEMANDS SÉQUESTRÉS DE LA
Sté ANONYME des PRODUITS FRED BAYER et Co
 de FLERS (NORD) 1^o Ad^o publ. à Lille, Palais de
 Justice, le 2 mai 1923 à 12 h.
DEUX USINES désaffectées, logements
 d'ouvriers. Immenses mag.
 Forage. Vastes bureaux,
 le tout libre de location. 2 Maisons, 2 Villas
 louées au mois, à Flers (Breucq) près Roubaix
 et Lille. Superf. tot^{le} 59,424 mq dont 9.223 mq
 construits. Mise à prix totale: 1,200,000 fr.
 Vente en 8 lots. Pr consign^o, visite, cah. charg.
 S'adr. : M. MASSIN, liquid. Lille, 88, r. Chevalier-
 Français : lundi, mardi, mercr., jeudi de 9 à 12 h.
 2^o Vente **MATERIEL** Fabr. Matières colorantes
 aux ench. à Flers (Breucq)
 le 7 avril 1923 à 2 heures. Générateur à vapeur.
 22 cuves autoclaves. Broyeurs, Malaxeurs, etc.
 3^o Vente à **MARQUES de FABRIQUE** des
 date ultér^o **Produits**
Fred. Bayer et Co. Aspirine Bayer, etc.

Annonce parue dans le journal Le Temps le 5 avril 1923

En France, le décret du 5 aout 1926 va permettre la reprise des échanges économiques entre les deux pays (15).

En 1928, Bayer va réimporter en France son *Aspirine* qu'il peut toujours appeler *Aspirine Bayer*, mais bien qu'il est pu déposé la marque *Aspirine Bayer* en 1924, elle va devoir cohabiter avec d'autres spécialités comme l' *Aspirine : Usines du Rhône, Vicario, Lafran*, du *Docteur Ribal* (Goy) ainsi que la *Métaspirine* ou la *Saubaspirine* et plus tard l'*Aspirine Sarein, Derol, Roy* PH 8, UPSA.

Enfin comme rien n'est simple, il faut noter que jusqu'en 1927, Bayer conservera l'usage de la marque en Alsace Lorraine.

Messieurs les pharmaciens sont avisés
que depuis la mise en vigueur de l'accord
franco-allemand, l'

ASPIRINE BAYER

est désormais mise en vente en France,
en pochettes de 20 comprimés.

Exiger cette nouvelle présentation pratique et la
marque en croix BAYER dont ci-après reproductions.



Dans toutes les pharmacies au prix de 6 fr. 75 la pochette (impôt compris)
Renseignements : I. G. P., département pharmaceutique, 67 bis, Avenue Hoche, Paris

Annonce parue dans l'Union Pharmaceutique (Octobre 1928)

L'Aspirine Usines du Rhône est depuis la fusion de la Société Chimique des Usines du Rhône et des Etablissements Poulenc en 1928 commercialisé par leur filiale Spécia. En 1910, la boîte de 20 comprimés valait 1,50 F, elle est vendue 6,75 F en 1928 soit une augmentation de 450 %.



Après la signature du traité de paix, la situation est confuse et différente selon les pays qu'ils fassent ou non partie des puissances victorieuses.

Aux Etats Unis et en Grande Bretagne, Bayer a déposé la marque *Aspirin Bayer*, alors qu'en France elle a déposé uniquement le nom *Aspirine* (16), cette différence va avoir des conséquences importantes.

Aux Etats Unis, les biens de Bayer dont la spécialité *Aspirin Bayer* sont vendus en décembre 1918 aux enchères et acquis par le laboratoire américains Sterling pour la somme considérable de 5 millions de dollars, le nom *Aspirin* ne sera reconnu comme générique qu'en mai 1920 (17).

En Grande Bretagne et dans ses dominions, l'*Aspirin* est déclaré générique le 5 février 1915 par the English Board of Trade et les biens de Bayer UK dont la spécialité *Aspirin Bayer*, sont vendus en aout 1919, c'est Sterling qui en fait l'acquisition.


De nombreux fabricants vont comme en France produire de l'Apsirne sous leur marque comme l'*Aspirin Boots*, Kirby (UK), l'*Aspirine Reeds*, l'*Aspirine Saint Joseph* de Schering Plough (USA)...

En Russie, la situation est plus simple, la pharmacie est nationalisée et les marques supprimées.


En Belgique et en Italie Bayer obtient en 1921 des tribunaux la validation de sa marque. en conséquence dans ces pays ainsi que dans les pays neutres comme l'Espagne et la Suisse, la SCUR continue de commercialiser son acide acétylsalicylique sous la marque *Rhodine*.

Pays	Générique	Propriétaire de l'Aspirine Bayer après 1920
France	sept-14	Bayer
Grande Bretagne	fév. 1915	Sterling
USA	mai-20	Sterling
Belgique	Non	Bayer
Italie	Non	Bayer
Japon	Non	Bayer
Portugal	Non	Bayer
Russie	1917	Nationalisée

EXIGEZ LES
PRODUITS
S-C-U-R
SOCIÉTÉ
CHIMIQUE
USINES
RHÔNE



RHODINE
(ACIDIUM ACETYLOSALICYLICUM)
DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE DES
USINES DU RHÔNE
USINES à S^t FONS, ROUSSILLON, LA PLAINE (Suisse)
SIÈGE SOCIAL: PARIS. 89 Rue de Miromesnil.
AGENT GÉNÉRAL POUR LA SUISSE
• **ROBERT DE VAY** •
25 RUE MERLE D'AUBIGNÉ A GENÈVE. TÉL : 51-57
PRIX · ECHANTILLONS · RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE
• LIVRAISON IMMÉDIATE •



Publicité parue dans Acta Pharmaceutica Helvetica (1930)

ISTITUTO NAZIONALE DI CHEMIOTERAPIA - MILANO

PRODOTTI SPECIALIZZATI
IN COMPRESSE

RHODINE :: :: Acido acetilsalicilico purissimo :: ::

RHOFEINE :: :: Rhodine con caffeina :: ::

NOVAMIDONE Dimetilamidodimetilfenilpirazolone

SALOLO I. N. C. Salicilato di fenile purissimo

Publicité parue dans Il Farmacista Italiano (Avril 1934)



Entre les deux guerres, l'affrontement devient commercial : Bayer communique sur la qualité et l'efficacité de son produit, Rhône Poulenc sur l'origine française n'hésitant pas à utiliser les couleurs bleu, blanc, rouge dans ses publicités (18).



Malgré le litige, les deux entreprises vont de nouveau collaborer, un accord est signé le 24 novembre 1923 concernant plusieurs produits vétérinaires brevetés par la SCUR.

La situation va changer en 1940, à cette date la France vaincue vient de signer en juin un armistice avec l'Allemagne.

Il existe de nombreux contentieux entre Bayer (qui a intégré depuis 1925 comme BASF et Hoechst, le cartel IG Farben) et Rhône Poulenc, les vainqueurs vont imposer leurs lois.

Le 30 décembre 1940, à Leverkusen, Rhône Poulenc et sa filiale Spécia signent avec IG F un premier accord de cartel dit convention N°1.

IG F Bayer déclare entre autre que :

- Rhône Poulenc exploite illégalement des produits découverts par IG F
- que la marque *Aspirine* est sa propriété

Rhône Poulenc-Spécia accepte le versement d'une redevance sur les ventes effectuées en France et dans les territoires français, l'exportation d'un certain nombre de produits dont l'*Aspirine* lui est interdit, en contrepartie Bayer se retire du marché français et s'engage à accorder à Spécia la licence de la marque *Aspirine*.

Rhône Poulenc doit payer 5% de son chiffre d'affaire et Spécia 10%.

Le gouvernement de Vichy ratifiera l'accord le 30 janvier 1941, deux autres conventions suivront en 1941 concernant les produits nouveaux et en 1942 concernant la prise de participation de Bayer dans Théraplix , (19, 20, 21,22).

Elles seront annulées par l'ordonnance N°5 du 2 octobre 1945, en dédommagement Rhône Poulenc récupère les parts de Bayer dans Théraplix (23).

Les deux entreprises renoueront des liens en 1965, un accord est signé pour l'expérimentation de nouveaux produits pharmaceutiques et pour coordonner des études biologiques.

On aurait pu penser que l'histoire allait s'arrêter là, il n'en est rien, Bayer n'ayant toujours pas renoncé à ce qu'il estime être sa propriété.

En 1989, le mur de Berlin s'écroule et avec lui l'empire soviétique et sa législation. Dans les nouveaux états comme la Russie et l'Ukraine, le monopole de l'état concernant les produits pharmaceutiques est supprimé, les laboratoires occidentaux vont pouvoir y exporter leurs spécialités.

Le laboratoire français UPSA va profiter de cette situation pour commercialiser avec succès dans ces pays certains de ses produits dont la célèbre *Aspirine Vitamine C effervescente* : Bayer va s'y opposer.

En 1899 Bayer avait comme dans de nombreux autre pays enregistré la marque *Aspirin* dans la Russie impériale, avec la législation soviétique cette protection cesse en 1919 (24).

Le 15 septembre 1992 Bayer obtient de nouveau l'enregistrement de sa marque dans la Fédération de Russie ce qui conduit UPSA à s'élever contre cette décision.

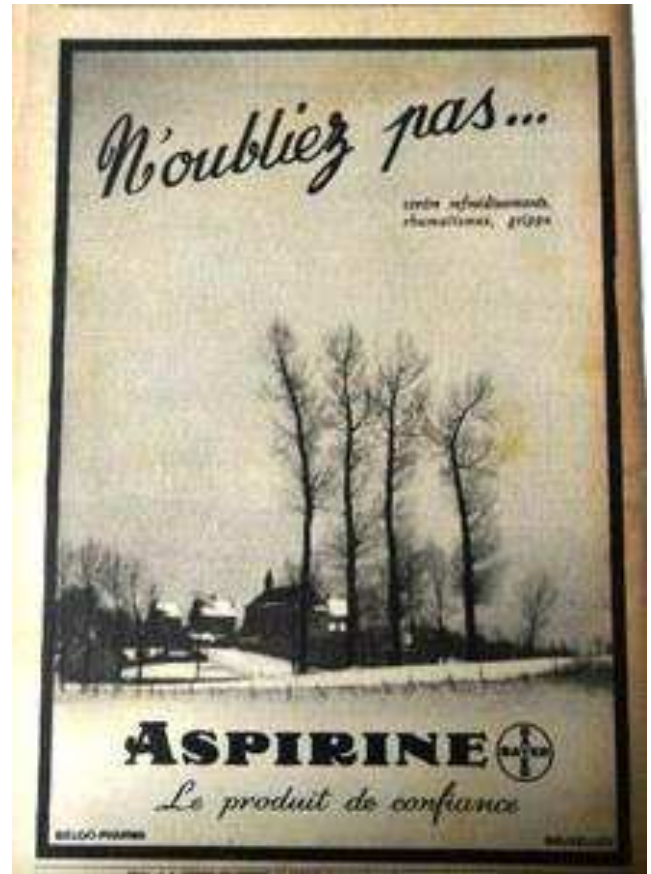
Les deux entreprises vont s'opposer devant la justice qui va rendre une succession de décisions toujours contradictoires.

En 1994, UPSA est absorbé par la multinationale Bristol Myers Squibb (BMS) et l'affaire va se terminer par un accord entre les deux parties : il est décidé que désormais le produit sera commercialisé sous le nom *Upsarin*, le packaging n'étant pas modifié, le consommateur n'a pas du être perturbé et Bayer était rétabli dans ses droits (25).

Alors que l'intérêt marketing et commercial du produit diminue, en 1994 Bayer aux Etats Unis et en Grande Bretagne va acquérir la spécialité *Aspirine Bayer* propriété de Smith Kline Beecham (26) et en 1997 ils vont racheter en France à Aventis, *l'Aspirine Usines du Rhône*, le produit prend alors le nom d'*Aspirine du Rhône Bayer*.

Ces ultimes négociations vont mettre un point définitif à un conflit qui aura duré près d'un siècle : pour Bayer l'honneur est enfin sauf, la dernière blessure de la Première Guerre Mondiale peut se refermer.





Cahier de
Appartenant à

Classe

chez vous... sur vous...

ASPIRINE
"USINES DU RHONE"

CONTRE GRIPPE-MIGRAINES-NEURALGIES-RHUMATISMES

Ch. F. Gerhardt chimiste français
né à Somborven 1816, obtient
en 1859 le symbole de l'unité
moléculaire. Ce composé chimique
est employé comme médicament sous
le nom d'ASPIRINE.

L'ASPIRINE "USINES DU RHONE" est
fabriquée dans les Usines puissamment
équipées de Saint-Fons près de Lyon
(Rhône) par des procédés perfection-
nés qui en assurent la grande pureté
chimique et la remarquable efficacité.

*Cahier de
Appartenant à*

ASPIRINE
USINES DU RHONE

20 comprimés 0,50

ASPIRINE
USINES DU RHONE

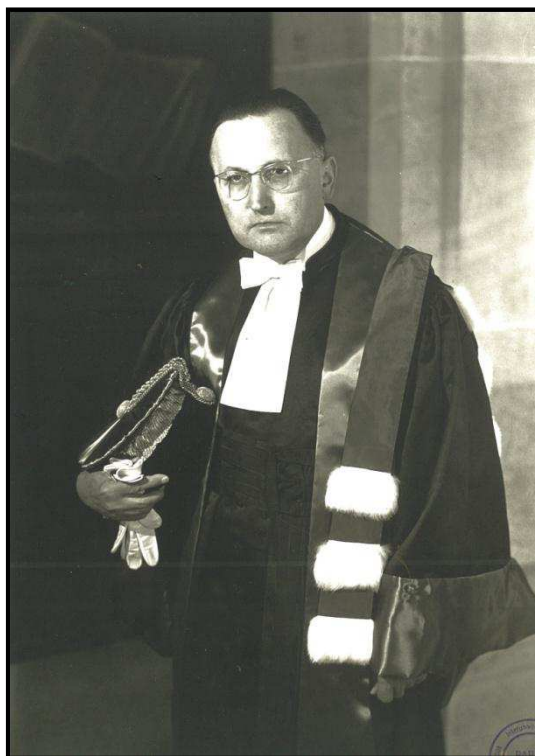
UP

0,50
ASPIRINE
UP

Bibliographie :

- 1- Lafont Olivier, « Mise au point sur les publications relatives à la synthèse de l'acide acétylsalicylique », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 84^e année, N°310, 1996, 269-273
- 2- Dilemann Georges, « Acide acétylsalicylique et Aspirine », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 65^e année, N°233, 1977, 99-10
- 3- Jacques Jean, *Revue de la découverte*, N°46, 1995, 5
- 4- Arthur Eichengrün et Henrich Dresser vont entrer en conflit, le dernier est persuadé que l'Aspirine est nocif pour le cœur, Eichengrün persuadé du contraire va poursuivre les études avec des cliniciens privés et finit par imposer ses vues. Il va quitter Bayer en 1908 en mauvais terme pour créer son propre laboratoire pharmaceutique, la société Cellon-Werke. Juif, il sera interné de 1943 à 1945 dans le camp de concentration de Theresienstrade. Il est décédé en 1949, il ne sera jamais crédité de la découverte de l'Aspirine.
- 5- Henrich Dresser a synthétisé en 1898 l'héroïne, il était également directeur commercial de Bayer et responsable des études pharmacodynamiques, il démissionne en 1901 et est remplacé par Hoffmann. Il s'était opposé à Eichengrün concernant la commercialisation de l'Aspirine qu'il accusait de causer des accidents cardiaques.
- 6- Walter Sneader, *Aspirin*, *Drug Discovery Wiley London*, 2005, 359
- 7- Fourneau Ernest, *Bulletin de la société d'encouragement de l'Industrie Nationale*, Mai 1915
- 8- Félix Hoffmann a pris sa retraite en Suisse en 1928 où il est décédé en 1946
- 9- Arthur Eichengrün, 50 Jahre Aspirin, *Die Pharmazie*, Dezember 1949, 582
- 10- Anonyme, *La Revue des produits chimiques*, 1915, n°11, 170
- 11- Lemay R. , Dénominations communes et marques des spécialités pharmaceutiques. *Thèse doct. Etat pharm.* Paris 1968, n°2, 14
- 12- Garnal Paul, *L'Action Pharmaceutique*, Avril 1918, N°1
- 13- Bonjean Edmond, « Examen chimiques de quelques comprimés d'Aspirine », *Annales de falsifications*, 1916, 9, 164
- 14- Anonyme, Rhodia Chemicals, Where they are made, *The Chemist and Druggist*, 1925, June 27, 983
- 15- Accord franco-allemand, *Revue de la chocolaterie, confiserie, biscuiterie et confiturier*, 1926, 3 n°9, 6
- 16- Mann Charles A et Plummer Mark , *The Aspirin War*, Alfred Knopf, New York 1991, 19-80
- 17- Le laboratoire United Drug était le licencié de Bayer en 1913, il recevait d'Allemagne le granulé qu'il comprimait localement, le produit est commercialisé sous le nom « Aspirin, 5 grains, U.D.Co jusqu'en 1915 date où Bayer choisit de fabriquer lui-même et cesse sa collaboration avec United Drug. Ils vont reprendre la fabrication en février 1917 sous la même domination, ils sont poursuivis par Bayer et porte l'affaire le 3 Mars 1917 devant le bureau américain des brevets qui leur donne raison en Mai 1920.
- 18- Sophie D'Halluin, L'Histoire de l'Aspirine à travers la publicité, Thèse de doctorat en pharmacie, Lille II, 2002.
- 19- Hayas Peter, « La stratégie industrielle de l'IG Farben en France occupée », *Histoire, économie et société*, 1992, 11^e année, N°3, 493-514

- 20- Bonnemain Bruno, « L'industrie pharmaceutique pendant la Deuxième Guerre mondiale en France. Enjeux et évolution », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 90^e année, N°336, 2002, 629-646
- 21- Cayez Pierre, « Négociier et survivre : la stratégie de Rhône-Poulenc pendant la seconde guerre mondiale », *Histoire, économie et société*, 1992, 11^e année, N°3, 479-491
- 22- Lacroix-Riz Annie , *Industriels et banquiers sous l'occupation, La collaboration économique avec le Reich et Vichy*, Armand Colin, Paris 1999.
- 23- Cayez Pierre, *Rhone Poulenc, 1895-1975*, Armand Colin-Masson, 1989.
- 24- M.Scheffer Conroy, *The Soviet Pharmaceutical Business during its first two decades (1917-1937)*, Peter Long, New York 2006
- 25- Pick Barbara, « Le droit de la propriété industrielle en Russie post soviétique et la lutte contre la contrefaçon », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, Volume 37, 2006, N°2, 169-197.
- 26- Sterling est acheté en 1988 par Eastman Kodak, l'activité automédication est absorbée par Smith Kline and Beecham en 1994.



Georges Dilemann (1903-1999)



Si vous avez pris froid,
 Si vous avez un rhume,

ASPIRINE
USINES DU RHÔNE



à raison de 1 comprimé trois fois par jour, dans un demi-verre d'eau, vous soulagera en quelques minutes, arrêtera le progrès du mal et évitera les complications.

EXIGEZ

ASPIRINE
USINES DU RHÔNE

parce qu'il est nécessaire de n'employer qu'un produit garanti pur qui doit être sans inconvénient pour le cœur, l'estomac et les reins.

Tubes aluminium de 20 comprimés - Boîtes de 100 comprimés

MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR



Pour
 Son bien-être
 sans "Son Colis"

Surtout n'oubliez pas de mettre un ou plusieurs tubes de Comprimés

ASPIRINE
USINES DU RHÔNE
 qui lui éviteront
 RHUMES - GRIPPE
 MIGRAINES -
 NÉURALGIES
 RHUMATISMES

★
 En Tubes aluminium de 20 comprimés

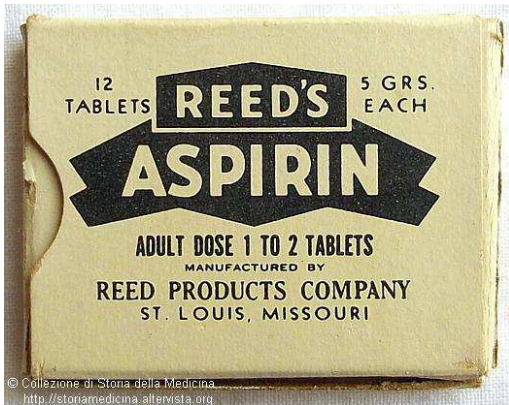
ASPIRINE
USINES DU RHÔNE
la Grande Marque Française!



Aspirina BAYER (Italiae)



Aspirin BOOTS (UK)



Aspirin REED (USA)



Aspirine BAYER (Belgique)

Le Journal de Pharmacie de Russie (1914)

Dépôt de marque à partir de 1914

	Numéro	Marque	Bénéficiaire		
10/02/1914		Aspirin	Fred Bayer	Flers	
21/09/1914	9766	Aspirol	Henri Augé	Lyon	
21/09/1914	9769	Aspirine Bayer	Geoges René Briens	Lyon	
29/09/1914	158521	Aspirétine	Charles Gallois (ADRIAN)	Paris	
03/10/1914	158704	Aspirine Française	Napoléon Versini	Paris	
03/10/1914	158705	Aspirine La Française	Napoléon Versini	Paris	
03/10/1914	158706	Aspirine Française du Docteur Pillet	Napoléon Versini	Paris	
28/10/1914		Acétyl Salicylique Préparation Française ASP	Adrian	Paris	
28/10/1914	4029	Aspirine Brun	Paul Morin-Gauthier	Nantes	
28/10/1914	4030	Aspirinal	Paul Morin-Gauthier	Nantes	
29/10/1914	25541	Aspiréine	Jean Derozier	Bordeaux	
29/10/1914	25542	Aspirenal	Jean Derozier	Bordeaux	
29/10/1914	25543	Aspirenol	Jean Derozier	Bordeaux	
29/10/1914	25544	Aspizol	Jean Derozier	Bordeaux	
03/11/1914	158741	Aspirine	Marcel Séné	Paris	
06/11/1914	158756	Aspirine Michel	Clément Lemoine	Paris	
09/11/1914	936	Aspiril	Paul Métadier	Tours	
09/11/1914	937	Aspiralgine	Paul Métadier	Tours	
09/11/1914	938	Aspiridine	Paul Métadier	Tours	
09/11/1914	939	Aspirinine	Paul Métadier	Tours	
09/11/1914	940	Aspirinol	Paul Métadier	Tours	
09/11/1914	941	Aspirinal	Paul Métadier	Tours	
09/11/1914	942	Aspironal	Paul Métadier	Tours	
09/11/1914	943	Aspirene	Paul Métadier	Tours	
09/11/1914	944	Métaspirine	Paul Métadier	Tours	
20/11/1914	25651	Aspirin Française Produit Pharmaceutique	Charles Aupied	Bordeaux	
26/11/1914	159029	Aspirine Bayard	Jules Gavaudan	Paris	
05/12/1914	698	Aspirine de France	Société Française de Vichy	Vichy	
14/12/1914	159177	Novaspirine	Durand	Paris	
16/12/1914	159234	Néospirine	Delaunay	Paris	
24/12/1914	25746	Aspirine Cristallisée Française	Charles Aupied	Bordeaux	
14/01/1915	159602	Aspirine Usine du Rhone	SCUR	Paris	
26/01/1915	159707	Aspirine Française Vassart	Lucien Vossart	Paris	
26/01/1915	159708	Aspirine Parisienne du Docteur Lucin	Lucien Vossart	Paris	
16/02/1915	160193	Aspirine du Docteur Léon Leriche	Louis Crestey	Paris	
17/03/1915	160593	Aspiraise	Napoléon Versini	Paris	
19/03/1915	301	Aspirine Désalié	Blum	Oran	
12/06/1915	315	Aspirine La Galénique Marque Française	La Galénique	Chambéry	
11/10/1915	162812	Aspiraise	Laboratoire Français des PC	Paris	
27/10/1915	163106	Comprimés d'Aspirine Vicario	Vicario	Paris	
04/12/1920	814	Aspirane	Alphonse Guignon	Paris	
04/12/1920	815	Aspirase	Alphonse Guignon	Paris	
28/06/1921	13347	Aspinine	Maurice Robin	Paris	

28/06/1921	13348	Aspinyl	Maurice Robin	Paris	
28/06/1921	13349	Aspnone	Maurice Robin	Paris	
	20028	Aspirine Laucodragettes	Novartis	Lyon	
18/11/1921	19942	Aspirine	Bayer Leverkusen	Allemgne	Allemagne
18/11/1921	19943				
06/07:1925	49964	Aspirine Regia	Napoléon Versini	Paris	
06/07/1925	49665	Primaspirine	Napoléon Versini	Paris	
21/03/1924	62284	Aspiroféine	Dominique Antonili	Paris	
06/051924	64485	Aspirosaly du Dc Esteve	Charbonaut	Paris	
26/06/1924	66907	Aspro	M.Nicholas	Melbourne	
15/06/1925	83216	Aspiphar	Robert Boeglia		

Grippe !

Baisse immédiate de la fièvre,
arrêt des progrès de l'infection,
réduction notable de sa durée:
RÉSULTATS TOUJOURS OBTENUS PAR

L'ASPIRINE
USINES DU RHONE
bienfaisante et bien française

TUBES ALUMINIUM
DE 20 COMPRIMÉS
BOITES DE CENT
COMPRIMÉS

Résumé

En 1853, le chimiste français Charles Gerhardt réalise la synthèse de l'acide acétylsalicylique ; en 1899 le laboratoire Bayer en Allemagne met en évidence les propriétés thérapeutiques et le commercialise sous la marque Aspirine qu'il dépose dans le monde entier.

Avec la Première guerre mondiale, le nom Aspirine est considéré dans les pays en guerre contre l'Allemagne comme un nom générique, Bayer est dépossédé de la propriété de la marque, cette situation n'est pas la conséquence du Traité de Versailles comme l'a écrit le Doyen Georges Dillmann, *c'est une erreur totale*.

Il n'accepte pas cette situation, il s'ensuit une situation confuse, différentes selon les pays qui va connaître différents rebondissements, ils ne trouveront leurs épilogues qu'à la fin du XX^e siècle.

Mots clés :

- Aspirine
- Acide acétylsalicylique
- Bayer
- Rhone Poulenc
- Traité de Versailles
- Charles Gerhardt
- Felix Hoffmann
- Arthur Eichengrün